



**DELIBERATION N°2016-501 DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
PLAN DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS DANGEREUX
DE LA CORSE**

Séance du jeudi 3 novembre 2016

Le jeudi 3 novembre 2016, le conseil départemental, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre-Jean LUCIANI, assisté de Mme Delphine ORSONI, secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Marie-Thérèse BARANOVSKY, M. Pascal BIANCAMARIA, Mme Jeannine CIABRINI, M. Marcel FRANCISCI, Mme Lucie FRIMIGACCI, M. Pierre-Jean LUCIANI, Mme Laurence MALLARONI, M. Georges MELA, Mme Delphine ORSONI, Mme Chantal PEDINIELLI, Mme Aghitella PIETRI-MISTRE, Mme Nathalie RUGGERI-ZANETTACCI, M. Stéphane VANNUCCI, M. Charly VOGLIMACCI, Mme Marie ZUCCARELLI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme Valérie BOZZI à M. Marcel FRANCISCI, M. Pierre CAU à M. Stéphane VANNUCCI, M. François COLONNA à Mme Lucie FRIMIGACCI, Mme Isabelle FELICIAGGI à Mme Aghitella PIETRI-MISTRE, M. José-Pierre MOZZICONACCI à Mme Chantal PEDINIELLI, M. Jean-Jacques PANUNZI à Mme Jeannine CIABRINI, M. Alexandre SARROLA à M. Pierre-Jean LUCIANI

ETAIENT ABSENTS :

RESULTAT DES VOTES

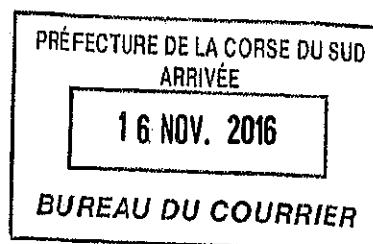
ONT VOTE POUR : 22

Mme Marie-Thérèse BARANOVSKY, M. Pascal BIANCAMARIA, Mme Valérie BOZZI, M. Pierre CAU, Mme Jeannine CIABRINI, M. François COLONNA, Mme Isabelle FELICIAGGI, M. Marcel FRANCISCI, Mme Lucie FRIMIGACCI, M. Pierre-Jean LUCIANI, Mme Laurence MALLARONI, M. Georges MELA, M. José-Pierre MOZZICONACCI, Mme Delphine ORSONI, M. Jean-Jacques PANUNZI, Mme Chantal PEDINIELLI, Mme Aghitella PIETRI-MISTRE, Mme Nathalie RUGGERI-ZANETTACCI, M. Alexandre SARROLA, M. Stéphane VANNUCCI, M. Charly VOGLIMACCI, Mme Marie ZUCCARELLI

ONT VOTE CONTRE : 0

SE SONT ABSTENU(E)S : 0

N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE :



LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Sur le rapport n°2016-501 de M. le Président du Conseil départemental ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de Plan de Prévention et de Gestion des Déchets Dangereux de la Corse (PPGDDC) et le dossier d'évaluation environnementale qui y est associé, transmis par courrier du Président de l'Exécutif de Corse en date du 17 août 2016 ;

Vu la délibération 16/172 AC de l'Assemblée de Corse du 29 juillet 2016 portant avis sur le projet de Plan de Prévention et de Gestion des Déchets Dangereux 2015-2027 ;

Vu l'avis n°2016-31 relatif au Plan de Prévention et de Gestion des Déchets Dangereux émis par le Conseil Economique, social et culturel de Corse le 26 juillet 2016 ;

Vu l'avis de la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du 2 novembre 2016 ;

Après avoir entendu M. Charles VOGLIMACCI, rapporteur, au nom de la Commission ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

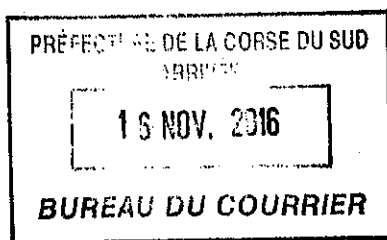
Article unique : émet un avis favorable au projet de Plan de Prévention et de Gestion des Déchets Dangereux (PPGDD) de la Corse et au rapport d'évaluation environnementale qui y est associé tels que figurant en annexes 1 et 2, en conseillant :

- d'améliorer la lisibilité du PPGDD de façon à faciliter son appropriation par les différents acteurs et donc son application et son efficacité ;

- de travailler rapidement sur les actions visant à augmenter nettement les taux de collecte aujourd'hui bien trop faibles de certains déchets dangereux tels que les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI), les Déchets Dangereux des Activités (DDA) et les Déchets Dangereux des Ménages (DDM) ;

- de communiquer largement notamment vers les acteurs industriels, le grand public, les scolaires tant sur le plan et les actions qu'il préconise que sur les résultats obtenus et les efforts encore nécessaires à produire dans le temps.

Le Président du conseil départemental



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' and 'J' followed by a horizontal line and a vertical line.

Pierre-Jean LUCIANI